

Question

Je me permets de demander au Conseil communal si le terrain industriel pris sur le terrain à bâtir pour agrandir l'usine Gimmel Rouages à Villiers va permettre de faire passer cette perte de terrain à bâtir entre guillemets sur une déduction de la zone réservée que la Commune doit avoir.

Par la même occasion, je profite d'aviser les Conseillers communaux que les accès à cette parcelle industrielle ne sont pas faits pour des tonnages de camions actuels d'où l'importance d'y limiter le poids sur ce tronçon pour éviter de mauvaises surprises par la suite car l'accès ne pourra pas se faire directement par la route cantonale mais bel et bien par les petites rues du village.

En espérant que le Conseil communal prendra bonne note de ce qui précède, je vous prie d'agréer mes bonnes salutations.

Yves Tanner